

AVANT LE 31 MARS

JE M'INSCRIS POUR VOTER

La réforme électorale a modifié les modalités d'inscription sur les listes électorales.
(loi du 01/08/2016 entrée en vigueur au 01/01/2019)

1. VOUS N'ÊTES PAS INSCRIT OU ÊTES NOUVEL ARRIVANT SUR LA COMMUNE :

Dates limites des inscriptions sur les listes électorales :

- > **Samedi 30 mars** à l'Hôtel de Ville - Service État civil/Élections – 1, Place Saint-Blaise (8h30 - 12h)
- > **Dimanche 31 mars** pour la procédure dématérialisée :
 - sur le site internet de la Ville / Démarches numériques / Listes électorales
 - par courriel à etatscivil-elections@carrieres-sous-poissy.fr

Justificatifs à fournir :

- > Imprimé Cerfa n°12669*02 complété
- > Carte nationale d'identité française en cours de validité
- > Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois

Pour les ressortissants de pays de l'Union Européenne :

- > Imprimé Cerfa n°12671*02 et n°12670*02
- > Carte de séjour
- > Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois

2. VOUS AVEZ 18 ANS AVANT LE 26 MAI 2019 :

Vous avez effectué les démarches relatives au recensement citoyen :
vous êtes automatiquement inscrit sur les listes électorales.
Dans le cas contraire, vous devez vous inscrire (cf. point 1).

3. VOUS ÊTES DÉJÀ INSCRIT SUR LES LISTES ÉLECTORALES :

Vous n'avez pas de démarches à faire. Vous devrez simplement vérifier l'adresse du bureau de vote indiquée sur votre nouvelle carte d'électeurs envoyée en avril.

Infos+ : Service Élections au 01 39 22 36 08



13 BUREAUX DE VOTE

- Une nouvelle répartition des bureaux de vote
- De nouvelles cartes électorales en avril 2019

- Bureaux n°1 et 2 :
Hôtel de Ville
1, place Saint-Blaise
- Bureau n°3 :
Groupe scolaire Champfleury
149, rue Champfleury
- Bureau n°4 :
Espace Louis-Armand
142, rue Louis-Armand
- Bureau n°5 :
Pôle Michel-Colucci
124, avenue Maurice-Berteaux
- Bureaux n°6 et 7 :
Groupe scolaire Bretagne
633, avenue Maurice-Berteaux
- Bureau n°8 :
Espace municipal Robert
218, rue de la Chapelle
- Bureau n°9 :
École élémentaire du Centre
270, Grande Rue
- Bureau n°10 :
Groupe scolaire des Bords-de-Seine
38, allée Aristide-Briand
- Bureau n°11 :
École maternelle du Parc
236, avenue Ernest-Jolly
- Bureaux n°12 et 13 :
Groupe scolaire Provence
Rue Saint-Honoré



ÉLECTIONS EUROPÉENNES
DU 26 MAI 2019

